

Synthèse de l'enquête citoyenne sur le Schema Directeur d'Alimentation en Eau Potable en Xaintrie Vallée de la Dordogne. 1^{er} mai - 1^{er} juillet 2022

Contact : 06 23 58 71 05 ; enquetecitoyenneXVD@protonmail.com

<https://ECXVD.wordpress.com>

Table des matières

1 Préambule.....	2
2 « Conserver tous nos captages ».....	3
3 Quelles ressources ? Quels besoins ?.....	3
Les ressources sur le territoire.....	3
Quels usages ?.....	3
Nous avons de l'eau.....	4
4 Énergie.....	4
5 Un projet pharaonique.....	5
Les contributions du public relèvent le coût du projet.....	5
Un coût influencé par les hypothèses de consommation d'eau et le mode d'actualisation.....	5
L'influence des financements publics sur le choix.....	5
L'évolution du prix de l'eau.....	6
6 Vulnérabilité.....	6
7 Qualité.....	6
8 Prise en compte de la population.....	7
9 Propositions.....	7
Amélioration de la connaissance de la situation hydrologique des plateaux et prospection de nouvelles ressources.....	7
Gestion quantitative de la ressource en eau :.....	8
Gestion qualitative de la ressource en eau.....	8
Gouvernance du projet et choix politiques.....	8
Élaboration d'un scénario visant à l'économie.....	8

1 Préambule

Paroles de citoyens

A l'automne 2021, la population de Xaintrie Val Dordogne découvrait que la communauté de communes proposait comme Schéma de Distribution et d'Alimentation en Eau Potable, un projet de ressource unique avec abandon des captages existants sur l'ensemble du territoire. Le 9 décembre 2021, la communauté de communes devant voter ce projet, un rassemblement de plus de 200 personnes qui ne voulaient pas être mises « devant un fait accompli car voté » se tient devant la salle de réunion. Le conseil communautaire est annulé et Madame la Présidente s'engage à organiser une réunion publique rapidement.

La date de la réunion publique passe de « rapidement » à la date finale du 26 septembre 2022.

Au printemps, mobilisée par la crainte que ce projet n'aboutisse, une vingtaine de personnes se réunit et choisit de proposer aux habitants du territoire « une enquête citoyenne ». L'objectif est d'informer les habitants et de leur permettre d'exprimer un avis sur le projet envisagé par la communauté de communes. Au-delà, cela permet d'enrichir la connaissance collective de la situation locale en matière d'eau potable.

Du 15 mars au 30 avril, ils élaborent des documents (présentation de l'enquête citoyenne, historique du projet, glossaire, documents du projet...) qui sont mis en ligne. Et y sont encore ici : <https://ecxvd.wordpress.com/>

La population de la communauté de communes peut donner son avis sur le projet soit par mail, soit sur registre papier. L'enquête s'est déroulée du 1^{er} mai au 1^{er} juillet. Un total de 102 contributions ont été enregistrées et 7 autres sont arrivées hors délais. Elles sont longues ou non, elles disent beaucoup de la peur de l'abandon de la diversité de nos ressources en eau, la peur, que représente là maintenant, le fait de « mettre tous nos œufs dans le même panier ».

Elles disent plus : chacun, à sa manière, argumente, développe, donne des informations. Pour ceux qui le souhaitent, les contributions reçues par courriel sont toujours consultables sur le site de l'enquête : <https://ecxvd.wordpress.com/>

Durant les deux mois d'été, un petit groupe a rassemblé les contributions pour analyser le contenu et rendre aux citoyens la synthèse, et débattre.

C'est cette synthèse présentée par grandes thématiques définies à partir des écrits que nous avons lus, qui apparaît dans les pages qui suivent.

2 « Conserver tous nos captages »

Un total de 102 contributions ont été enregistrées dans les délais entre le 1^{er} mai et le 1^{er} juillet 2022. Personne (0%) ne se prononce pour le projet de centralisation. Vingt-deux (22 %) contributions émettent des réserves ou s'interrogent sur ce projet. Quatre-vingt (78 %) se prononcent contre ce projet.

Un total de 7 contributions ont été enregistrées hors-délais. Parmi elles, aucune n'est pour, une (14%) émet des réserves, 6 (86%) se prononce contre ce projet.

3 Quelles ressources ? Quels besoins ?

Sur 109 contributions reçues, 44 interrogent la gestion quantitative de l'eau potable. C'est-à-dire la quantité d'eau disponible et les usages de l'eau.

Les ressources sur le territoire

« il est difficilement acceptable que soient passées sous silence les causes réelles du dysfonctionnement du cycle de l'eau »

Les contributeurs à l'enquête s'interrogent sur la méthode d'estimation de la ressource et de son évolution. Ils s'interrogent aussi sur les facteurs qui influencent son évolution actuelle car si, certes, le changement climatique a des effets, il est clair que les pratiques humaines ont impacté et impactent encore l'évolution quantitative de la ressource en eau. Il semble alors essentiel d'aborder en priorité la restauration de ce qui est dégradé.

Comment comprendre et accepter le choix d'un scénario sans que les estimations de l'évolution de la ressource soient données et justifiées ?

« or il semble que les auteurs de l'étude aient délibérément exclu tout captage souterrain »

Des constats sont faits de l'existence potentielle de ressources souterraines complémentaires. Et, plusieurs contributeurs sont choqués de voir que l'investigation, la recherche de nouvelles ressources aient été exclues du cahier des charges. La contribution 24 relève ainsi : *« une alternative à savoir s'il y a de l'eau sur le plateau, est possible sur le territoire, tant que celle-ci ne sera pas investiguée, elle restera un sujet d'incertitude génératrice de questionnement et de frustrations »*.

Comment les citoyens peuvent-ils comprendre cela ?

Quels usages ?

« Enfin, il n'est jamais envisagé de faire des économies d'eau potable alors que cela serait tout à fait souhaitable et surtout faisable »

Quelle consommation est faite de l'eau potable sur le territoire ? Les chiffres donnés sont globaux, sans qu'on en connaisse ni la répartition ni le mode d'évaluation. La connaissance de cette consommation et son analyse (les

ménages, les agriculteurs, les entreprises comme la laiterie Duroux) y compris les pertes, devraient permettre la réalisation d'économies.

Plusieurs contributeurs sont d'ailleurs surpris que cette possibilité d'économiser n'apparaisse pas, en cette période où la ressource diminue. Ce choix devrait être prioritaire, car c'est le moins coûteux. On peut d'ailleurs constater que la consommation d'eau des ménages diminue sur la dernière décennie. Il paraît également primordial de réduire les pertes.

Dans le cadre de cette consommation estimée, plusieurs contributeurs estiment absurde que l'on envisage des consommations qui se situent à 25km (Laguenne)

Comment envisager un investissement tel qu'il est prévu sans questionner en profondeur les usages et prioriser l'économie d'une ressource qui est un bien commun ?

Il nous faut apprendre à mieux utiliser l'eau et l'énergie, et pas nécessairement augmenter les consommations comme nous avons cru pouvoir le faire dans les décennies précédentes.

Nous avons de l'eau

Plusieurs contributions relèvent : nous avons de l'eau. De bonne qualité. Ce qui est vrai pour la majorité des communes. Ces personnes ne peuvent imaginer qu'il n'y ait pas d'autres solutions que celle qui soit choisie comme projet.

Ce n'est pas un refus de solidarité : mais **comment peut-on faire une proposition où certains perdent ce à quoi ils tiennent, sans que ni la quantité de la ressource, ni son usage ne soient interrogés ?**

4 Énergie

Un quart des contributeurs a évoqué le coût énergétique du projet de centralisation : remonter l'eau du bas de la vallée vers les plateaux, construire une nouvelle usine, est une solution dispendieuse en énergie, « *énergivore* », « *pharaonique* », « *contre-nature* ».

Les études du bureau d'études Dejante qui annoncent que la dépense d'électricité est meilleure dans la simulation de la centralisation reposent sur la fabrication de scénarios de « conservation des ressources » qui nous obligent à l'achat d'une unité de reminéralisation pour chaque captage, lesquelles consomment beaucoup d'électricité. Or, personne n'a démontré, ni l'A.R.S., ni l'Agence de l'eau, ni les bureaux d'études, que ces unités de reminéralisation, qui ont pour objectif de remonter le pH de l'eau, ont un intérêt pour les habitants. Par ailleurs, les quantités d'eau livrées varient en fonction des scénarios, ce qui rend les comparaisons infaisables.

5 Un projet pharaonique

Sur 109 contributions reçues, 44 mentionnent les coûts liés à un tel investissement.

Les contributions du public relèvent le coût du projet

« L'investissement financier serait colossal »

La valeur de l'investissement et celle de son fonctionnement sont souvent mis en parallèle avec le fait de remonter l'eau sur 400m à minima. Même si certaines communes sont en période estivale en manque d'eau, le coût du citernage semble faible au regard de l'investissement.

Un coût influencé par les hypothèses de consommation d'eau et le mode d'actualisation

« Les coûts de construction et de l'énergie ont déjà explosé depuis la parution de ce projet »

Nous sommes dans une période où les coûts augmentent fortement ainsi que les taux des prêts qui renchérissent d'autant les coûts de fonctionnement.

De plus, le coût final qui semble déterminant dans le choix, est ramené au m³ d'eau vendue : les contributeurs remarquent alors que les quantités vendues diffèrent selon les projets.

Il est essentiel, pour se construire une opinion d'appréhender la façon dont les coûts d'investissement et de fonctionnement ont été estimés et actualisés. Il n'y a pas si longtemps que des élus, de Corrèze mais de la France également, ont cru aux taux variables par exemple, et signé des prêts « pourris » (crise financière de la fin des années 2000). Il est essentiel d'apprendre des erreurs passées et d'éclairer les modes de calculs et d'estimation.

Il est aussi essentiel de justifier les consommations d'eau envisagées selon les scénarii. Les habitants savent très bien que l'usine de Belloc, dimensionnée pour 11 500 m³ n'en « vend » qu'un peu plus de la moitié.

L'influence des financements publics sur le choix

« Le coût subventionné n'a aucun sens économique ou budgétaire ! »

Il est aisé de constater que l'État au travers de l'agence de l'eau guide les décisions des territoires décentralisés. Il est tout aussi aisé de remarquer que quelle que soit la source de financement, c'est bien l'utilisateur qui au bout du bout paie l'eau, quoi qu'il se passe.

Par ailleurs, comment évolueront ces financements publics, dans le cas d'une augmentation forte des coûts ?

L'évolution du prix de l'eau

Les contributeurs s'inquiètent bien sûr de l'évolution du prix de l'eau consommée, le prix qui leur sera facturé. Et, les tarifs de l'eau appliqués à Beaulieu, ne sont pas très incitatifs.

Le tarif par m³ dépend des coûts qui sont surtout des coûts fixes : moins on consomme d'eau par rapport aux prévisions plus le prix au m³ augmente.

Ce facteur exige de dimensionner correctement les investissements selon la consommation potentielle.

Comment estimer ces consommations, dans un contexte où on constate par ailleurs une diminution des consommations des ménages ? Comment sont sécurisées les potentielles ventes à des territoires voisins ? Comment estimer que l'eau consommée par l'élevage restera à un même niveau, si le prix augmente ?

6 Vulnérabilité

La vulnérabilité du captage unique centralisé a été soulevée dans 11 contributions. Ont été évoqués :

- la pollution de l'usine elle-même et accident sur celle-ci,
- l'impossibilité de traiter certaines pollutions (perturbateurs endocriniens, nano particules etc.)
- indisponibilité de tout ou partie des produits de traitements (pénurie, coût)
- indisponibilité de la ressource elle-même : quelle garantie sur 40 ans ?
- rupture de la quantité nécessaire pour le bon fonctionnement choisir entre : eau pour barrage ou eau pour réseau ?
- panne du système de relevage
- pollution du réseau de distribution lui même (en aval)
- dépossession de la gestion de la ressource = gaspillage

7 Qualité

La qualité de l'eau qui sera vendue a été soulevée dans 19 contributions. L'ensemble des contributions s'attachent à souligner la qualité exceptionnelle de leur eau distribuée actuellement :

« *NOUS AVONS DE BONNES SOURCES ET NOUS VOULONS LES GARDER* »

- plusieurs contributions saluent le fait que leurs sources et captages soient sous protection d'arrêtés préfectoraux
- refusent de payer plus cher une eau moins bonne
- l'ensemble affirment que la Dordogne est polluée et le sera encore plus par cause de la baisse de son niveau.

- Les traitements chimiques de l'eau se retrouveront dans les sols avec les eaux usées en plus.
- concernant la qualité de l'eau actuelle plusieurs notent que la problématique du radon et de l'uranium n'a pas été étudiée et soulignent l'absence criante d'un avis de l'I.R.S.N. sur ce sujet,
- Alors que comparativement il est fait grand cas de l'acidité néfaste aux installations et à l'atrazine sur st Martin la Méanne et l'arsenic à Laguenne !!!!

« ...Si demain nous sommes contraints d'utiliser une eau sur-polluée nous ne le pardonnerons pas. »

8 Prise en compte de la population

« Nous souhaitons ne pas être tenus à l'écart de la gestion des ressources essentielles »

Les citoyens ne comprennent pas le manque d'information et de consultation sur un projet qui date de 2017 et qui concerne un sujet qui leur semble primordial.

Les citoyens sont choqués que la Com. Com. X.V.D. ne réponde pas à leurs questions. Il en découle une méfiance à l'égard de l'exécutif de X.V.D., non élu directement, alors que la gestion de l'eau échappe à l'échelon communal encore populaire. Il apparaît même un souhait de redéfinition de la majorité décisionnelle.

Il ne faut pas annuler l'expérience acquise par les communes adossée à une gestion en régie.

Le poids de la centralisation étatique et de ses bureaux d'étude et de conseil éloigne le citoyen de ses responsabilités ; la responsabilité et l'implication du consommateur (qui est aussi le payeur) dans la gestion d'une ressource rare est ainsi évincée.

Le spectre de l'étape suivante, qui serait de confier la gestion aux multinationales (sous prétexte de complexité) alimente le rejet et la suspicion.

L'eau est une ressource essentielle, un bien commun.

L'eau c'est la vie, aucune spéculation ne peut être admise sur le Vivant.

Il serait dommageable de ne pas tenir compte de l'émergence politique d'une parole citoyenne qui refuse d'être mise devant le fait accompli.

Une telle participation pourrait adoucir les limites de la démocratie représentative.

9 Propositions

Amélioration de la connaissance de la situation hydrologique des plateaux et prospection de nouvelles ressources

Commencer par une étude hydrologique du plateau, des milieux aquatiques, des usages et besoins et des effets du changement climatique sur la ressource en eau.

Faire les recherches qui permettraient de trouver en local les ressources qui compensent la baisse des ressources actuelles en période de sécheresse.

Gestion quantitative de la ressource en eau :

Rénover nos milieux pour retrouver les capacités de rétention naturelle des précipitations et réaliser des réserves individuelles d'eau de pluie. Développer des attitudes de sobriété notamment pendant les périodes de tension et revoir à la baisse nos usages de l'eau potable. Interconnecter les ressources excédentaires et déficitaires pour la satisfaction des besoins de tous et mettre les usagers autour de la table pour une meilleure maîtrise des besoins à satisfaire à partir du réseau eau potable. Inclure dans cette stratégie une meilleure mobilisation des retenues de tous types existant sur le territoire. Dans l'attente, le recours au citernage reste une solution eu égard au coût et aux dangers d'une ressource unique prise sur la Dordogne.

Gestion qualitative de la ressource en eau

Conserver le bénéfice de la qualité de l'eau de nos ressources locales (peu exposé à des sources de pollution agricoles, industrielles ou médicamenteuses) quand bien même il faudrait s'accommoder d'un pH un peu au-delà des normes et le corriger par reminéralisation. Affronter les questions de radioactivité en réalisant les études nécessaires et les remises en état des milieux (notamment suite à l'extraction d'uranium en Xaintrie) qui peuvent les atténuer au profit de l'autonomie en eau des plateaux et interconnecter les ressources de façon à diluer les eaux qui ne répondent pas aux normes et obtenir une eau répondant aux critères de potabilité.

Gouvernance du projet et choix politiques

Les décisions prises par des élus locaux sur les questions d'eau devraient l'être après consultation des habitants et avec des scrutins à majorité très large (2/3 par exemple) et avec le souci de conserver les consommateurs et les structures de gestion au plus près de la ressource de façon à les responsabiliser quant à la qualité de la ressource et à la gestion des risques. Avoir la gestion la plus municipale possible de la ressource en eau potable. Reconstituer nos ressources en eau et les compléter, maîtriser les besoins et adopter des comportements d'économie plutôt que de décider d'un projet qui nous engage très défavorablement pour l'avenir (danger d'une ressource unique, baisse de la qualité de l'eau et envolée des coûts, forte consommation d'énergie, etc.). Quoiqu'il advienne, entretenir nos captages et protéger leur périmètre d'alimentation pour la qualité de nos milieux et un recentrage sur les ressources les plus locales en cas de problème.

Élaboration d'un scénario visant à l'économie

Des habitants demandent à ce qu'un scénario de conservation des ressources économe (en euros, en énergie, montrant l'exemple aux citoyens), excluant l'achat systématique d'unités de reminéralisation, soit élaboré.